

## Morteau

# Grillades et chansons à l'Hôpital Paul-Nappez

Il y avait un petit air de fête dans les jardins ombragés du Centre hospitalier Paul-Nappez à l'occasion de son traditionnel barbecue annuel réservé aux bénéficiaires de l'accueil de jour et à leurs familles.

Un moment de convivialité toujours apprécié pour ses échanges chaleureux et pour son animation musicale avec Freddy à l'orgue de Barbarie. Les animatrices du service, ont chantonné sur l'air du petit vin blanc avec des paroles adaptées à leur quotidien. André Bono, président de l'Age d'or, avec d'autres bénévoles et la directrice Delphine Uring, sauront profiter de cet instant. Ce rendez-vous donne ici l'occasion de se pencher sur le fonctionnement et l'actualité de l'accueil de jour. Cette structure reçoit des personnes de plus de 60 ans qui vivent encore à domicile et ayant une perte d'autonomie. Il accueille 10 personnes par jour du lundi au vendredi de 9 h à 17 h. Au cours de ces journées, les profes-

sionnels de ce service, dirigé par Colette Desforêt, cherchent à retisser du lien social et à préserver l'autonomie des personnes accueillies. Des animations personnalisées sont proposées : jardinage, jeux de société, cuisine, massage-détente...

A noter également que le service technique de l'hôpital profitera de la fermeture estivale du service, du 3 au 16 août, pour effectuer des travaux. Les trois pièces existantes laisseront place à un plus grand espace, plus agréable, qui sera rapidement agrémenté par du nouveau mobilier ergonomique livré à l'automne.

Le Centre hospitalier a par ailleurs acquis un minibus qui arrivera en octobre dans l'établissement. Ce nouvel équipement sera mis à disposition de l'accueil de jour pour assurer le transport des personnes accueillies dans de meilleures conditions.

Afin de faire profiter de son service au plus grand



■ Les vieilles rengaines étaient aussi au rendez-vous.

nombre, et en plus des communes de Morteau, Les Fins et Montlebon, qui seront desservies quotidiennement, le minibus se rendra chaque jour de la semaine dans une commune différente. Les familles garde-

ront cependant toujours la possibilité d'amener personnellement leurs proches à l'accueil de jour.